

## La forme latine "UNUS" et l'article dit "INDEFINI"

LAURA PINO SERRANO

Tout comme le démonstratif latin *ille*, le numéral *unus* est amené à jouer, à la suite d'un affaiblissement, le rôle d'abord d'un indéfini puis d'un article.

Il semble que déjà à l'époque latine il existe plusieurs cas de cette forme *unus* à sens indéfini. Nous trouvons les premiers exemples de cet emploi à l'époque du bas-latin, surtout chez des auteurs à tendance populaire, tels que Plaute. Ainsi le signalent Haadisma et Nuchelmans (1963, 55), Bourciez (1946, 100) et Tovar (1946, 70).

Lausberg constate que même s'il est significatif en roman commun que les formes *unus/una* aient assumé la fonction d'articles, l'emploi du nom sans déterminant -comme en latin- est toujours vivant et qu'il apparaît dans le territoire roman (cf. Lausberg, 1973, 241-42).

Les formes que ce déterminant présente en ancien français sont, presque toutes, étymologiques au moins en ce qui concerne le singulier (Cf. Lausberg, 1968, 424-25), et, pour le pluriel, il faut supposer des formes analogiques. Dans toutes ces formes la voyelle *u-* (*ū* latine) est déjà palatalisée. Ce phénomène de palatalisation est antérieur à celui de nasalisation qui n'est pas encore accompli à ce moment. Ainsi le groupe latin [un] devient [ün], [üns] et de même pour les formes du féminin [üne], [ünes], et c'est avec cette prononciation qu'il faut lire les exemples suivants:

"Enmi le pont ot *une* tour,  
Et devant *un* pont torneïs" (Percev. 1346-47).

"*Uns* crestiens s'est sor moi mis,  
Et je m'en sui molt antremis;" (Rut. 144-45).

"A *unes* pasques fesis procession,  
Que d'*une* asnesse chevalchas le faon," (Cour. Louis, 988-89).

L'introduction du terme 'article indéfini' dans la grammaire française est tardive. Si nous considérons un instant l'histoire de la langue française, nous constatons que nous devons le terme à une grammaire française du XVIIe siècle, celle de Port-Royal, bien que ce même terme 'indefinito' apparaisse déjà dans la grammaire espagnole de G. Correas (cf. Correas, 1627, 113) et que Palsgrave ait inclus les formes *ung*, *une*, *ungz* et *unes* parmi les articles (cf. Palsgrave, 1972, 2ème livre, chap. 1).

De toute façon, l'existence et l'emploi de trois types ou classes d'articles ne sont pas consignés dans la grammaire française avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. A partir de ce moment une polémique commence autour de l'indéfini pour le considérer ou non comme un article.

Avant d'entreprendre l'étude spécifique de ses formes, il faut souligner que son emploi est très restreint en ancien français puisque l'ancienne langue présente, en maintes occasions, une absence de déterminants là où en français moderne on mettrait les formes *un/une*.

Afin d'en établir la fréquence, nous pourrions dire que dans les textes que nous avons dépouillés ces formes ne représentent jamais plus de 10% de l'ensemble des cas d'emploi de l'article (pourcentage qui tient compte aussi de l'absence de déterminants) (1). Cette statistique nous prouve que ces formes sont rares et qu'elles sont utilisées dans les textes comme des 'présentateurs' qui alternent avec l'absence de déterminants, comme nous pouvons le constater dans ces vers du *Roman de Perceval*:

"Li vallés a son cuer ne met  
Rien nule de che que il ot,  
Mais de che que jeüné ot  
Moroit de fain a male fin.  
*Un* bouchel trove plain de vin  
Et *un* hanap d'argent selonc,  
Et voit sor *un* trossel de jonc  
*une* toaille blanche et noeve." (Percev. 734-41).

Si nous arrêtons un instant notre attention sur l'histoire de ces formes nous pouvons conclure, avec les plus prestigieux linguistes et grammairiens, que la grammaticalisation du numéral est bien plus tardive que celle de la forme démonstrative *ille*. Signalons à ce propos les opinions suivantes:

1) F. Brunot:

"Pour *unus* il y a eu un effacement progressif du sens. C'était d'abord 'un seul' puis 'un particulièrement d'un groupe nommé' puis 'un parmi un groupe', ensuite 'un quelconque'. De là on arrive au sens tout à fait indéterminé de l'article indéfini." (Brunot, 1965, 97).

2) G. Moignet:

"La valeur la plus courante de l'article indéfini de l'ancien français est donc celle de 'un certain'. Mais on rencontre aussi des exemples où *uns* a la valeur plus indéterminée de 'un quelconque'". (Moignet, 1976, 101).

3) Et enfin celle, plus nuancée, de K. Vossler:

"Aussi longtemps que l'article défini se borne à un emploi parcimonieux et relativement expressif, comme c'est le cas en ancien français, la simple absence de l'article peut dans bien des cas suffire à exprimer le rapport qui impose aujourd'hui le recours à *un* ou à *une*: l'indétermination. L'article indéfini apparaît, par conséquent, dès l'époque la plus ancienne du

---

(1) Par exemple dans l'oeuvre poétique de Marie de France, *Les Lais*, les formes *un/une* représentent 9'4%, dans le *Roman d'Enéas* et le *Perceval* 7'3% et 8'1% respectivement, chez Rutebeuf seulement 3%, dans la première branche du *Roman de Renart* 6'1% et dans la première partie du *Roman de la Rose* 8'6%. Pour terminer, chez Villehardouin pas plus de 4'3% des cas.

français mais il ne devient la règle que lentement, plus lentement que l'article défini." (Vossler, 1953, 80-81).

Devant ces affirmations, peut-on parler réellement d'un article indéfini en ancien français?. Il semble que les formes numérales latines *unus/una/unum*, à force d'être des accompagnateurs fréquents du substantif, aient subi une grammaticalisation progressive ou que cette grammaticalisation soit en train de se produire. En tout cas, en espagnol moderne ce phénomène ne s'est pas encore produit et en ce qui concerne le français J. Dubois affirme:

"On prend l'habitude de considérer aussi comme articles la forme *un (une)*, qui appartient au système des numéraux, et les variantes combinatoires de la préposition *de (des, du)*; en réalité il n'y a que des systèmes différents, qui peuvent interférer avec celui des articles proprement dits, comme nous les verrons (...) La différence fondamentale entre le système *le/la/les* et le groupe *un/une* consiste dans le fait que le second peut être cumulé avec le premier (*l'un, l'une*), mais que le premier ne peut suivre le numéral. Le fait que *un/une* reste un numéral est d'ailleurs confirmé par les commutations possibles: *les uns/les deux /les trois* etc. *Un/une* ont le statut de *autre* ou de *même* (le même, l'autre). La forme *des* est postposable à *un* (un des enfants) mais non à *le*. Toutes les différences de distributions indiquent bien que *un/une* et *le/la/les* ne font pas partie du même ensemble. L'analyse distributionnelle évite ainsi l'erreur qui consiste à distinguer deux mots *un* (*un* numéral et *un* indéfini): le plus souvent, la différence sémantique est si mince que les grammairiens classiques ne savent pas s'il s'agit d'un article ou d'un numéral." (Dubois, 1965, 67 et 151).

Pourtant d'autres auteurs, tels que Gougenheim, soutiennent qu'il existe bel et bien un article indéfini en français:

"Certains grammairiens ont nié l'existence de l'article indéfini, ils ont vu dans l'article indéfini *un* le même mot que le déterminatif de quantité numérique *un*. A notre avis, ce sont deux mots différents: *un* article indéfini s'oppose à *des*, *un* déterminatif de quantité à *plusieurs*, *tous*, *deux*, *trois* etc." (Gougenheim, 1969, 64).

Toujours d'un point de vue psychomécanique, G. Guillaume reconnaît dans son volume sur l'article que pour la période qui nous intéresse ici la forme la plus usuelle est  $\emptyset$ , bien que déjà à ce moment on commence à trouver dans les textes l'alternance  $\emptyset/un$  qui sera de plus en plus fréquente. (cf. Guillaume, 1975, 73).

Afin d'établir un parallèle entre les deux langues, nous croyons nécessaire de citer ici le cas de l'espagnol, et d'exposer les idées du Professeur Alarcos pour éliminer définitivement les formes *un/une* du domaine des articles:

"Por su valor de contenido /un/ pertenece al grupo de adjetivos II que pueden llamarse *cuantificadores*: el valor semántico que su lexema inserta en el grupo sintagmático donde aparecen, es el de indicar la cantidad que adopta el lexema del nombre nuclear. La cantidad que se asocia al nombre puede ser precisamente o meramente aproximada. De ahí las dos clases de cuantificadores: determinados o 'numerales' e imprecisos o 'indefinidos'." (Alarcos, 1972, 211).

Et même dans les contextes où il existe une alternance au moins apparente:

"*Un* conserva su acento, alterna con sinónimos (*un día* = cierto día), admite artículo (el uno), se opone a *ninguno*, es sustantivable (*uno ha traído esta carta*), es un presentador y clasificador. En definitiva *un* es un signo que puede funcionar autónomamente y por tanto pertenece a una categoría muy distinta a la de *el*." (Alarcos, 1972, 170-71).

Le problème avait été envisagé de la même façon par Amado Alonso:

"*Un* conserva su antiguo valor pronominal cuando no el numeral, con todas sus referencias al sistema pronominal; y en contra de lo que es esencial al artículo no ha perdido su acento de intensidad." (Alonso, 1951, 132).

Néanmoins le débat reste tout aussi ouvert pour l'espagnol que pour le français, et nous pouvons citer l'exemple de R. Lapesa qui étudie cet élément comme un actualisateur vide, le pendant de *el*:

"La objeción más grave a que *un, una* sean verdadero artículo estriba en que conservan conexiones con el sistema de los numerales y con el de los indefinidos. Estas conexiones son innegables y todas las gramáticas, incluso las que admiten la existencia del artículo indefinido, reconocen que los límites de éste con el numeral o con el adjetivo indefinido *uno, una* son a veces muy poco claros. Es verdad que *el, la* tienen interferencias con los demostrativos (principalmente en *el de, el que*) sin dejar por eso de ser artículo; pero la diferencia de significantes asegura la independencia de unos y otros. En cambio *un, una*, sin variación en la forma, pueden ser en español (en francés e italiano en singular) *numerales, adjetivos indefinidos o artículos* según los casos." (Lapesa, 1976, 9-10).

Quelques années plus tard Lázaro Carreter revient sur le problème et réexamine les idées de A. Bello:

"*El* y *un* no pertenecen a la misma clase funcional de signos, por cuanto contrastan y no se oponen: no pueden alternar en un mismo acto de discurso, ya que el primero sólo precede a nombres consabidos, previamente actualizados." (Lázaro, 1975, 363).

De même M<sup>a</sup> Angeles Alvarez, après une étude approfondie du sujet, arrive aux conclusions suivantes:

"Lo expuesto en este apartado nos lleva a afirmar que sólo existe un artículo cuyas formas son *el, la, lo, los, las* y que la otra unidad considerada como artículo, *un, una, unos, unas* no lo es, porque desempeña la función de Adyacente nominal o puede sustantivarse y actuar como núcleo." (Alvarez, 1986, 50).

Pour terminer cette introduction, nous voulons consigner ici quelques idées tirées d'un travail de thèse de doctorat récente:

"Etimológicamente la forma *un* es un numeral. Sin embargo, las gramáticas normativas han intentado establecer una distinción entre *un* artículo y *un* numeral. Por nuestra parte consideramos que esta distinción es un error, y no porque *un* no sea artículo, sino porque formalmente y semánticamente es imposible deslindar estos dos valores." (Fernández-Jardón, 1983, 306).

Son auteur signale, en plus, que les formes *un/une* du français et les formes espagnoles *uno/una* se correspondent et offrent un emploi et un comportement syntaxique similaires:

"Los determinantes derivados de *unus* son, sin lugar a dudas, los que ofrecen mayores analogías en español y en francés. Existe, en las dos lenguas, una clara oposición entre el singular y el plural. Por otra parte, las formas singulares *un, una* y *un, une* responden a un comportamiento muy similar." (Fernández-Jardón, 1983, 309).

Si, comme nous le pensons, l'article est un actualisateur du nom, et toutefois un signe dépendant, c'est-à-dire qu'il ne peut fonctionner à l'intérieur du SN que comme déterminant (DET), jamais comme nucléus, il ne pourra pas non plus accomplir par lui-même de fonction syntaxique primaire. C'est pourquoi nous devons écarter les formes *un/une* du domaine des articles, parce qu'il s'agit aussi d'actualisateurs du nom, mais ce sont des signes indépendants, servant à quantifier (comme les numéraux et les indéfinis), qui fonctionnent ou peuvent

fonctionner comme nucléus à l'intérieur du SN. En plus, et aussi contrairement à l'article, ils servent à indiquer la non-référence: ce sont des présentateurs qui n'identifient pas mais qui classifient.

Si nous disons *une maison* ou *un enfant* nous nous rapportons à un élément de la classe 'maison' ou 'enfant', et cet élément peut être un seul, individualisé et concret (numéral), ou bien un élément vague et indéterminé, un quelconque (indéfini). Comparons ces termes avec *la maison* et *l'enfant*.

Maintenant nous nous référons à un élément identifié, soit parce qu'il est déjà actualisé dans le contexte verbal: *hier, j'ai trouvé un garçon et une fille. Le garçon était blond et la fille était brune*, soit parce qu'il va être actualisé immédiatement dans la suite du discours: *l'enfant que j'ai vu hier était blond*.

Notons maintenant que si nous disons *je mange la pomme* et que nous voulions remplacer ce complément d'objet direct par un pronom, nous obtiendrions *je la mange*, tandis que si nous partons de *je mange une pomme* nous aurions *j'en mange une*, de même que dans *je mange deux (trois...dix) pommes* nous avons *j'en mange deux (trois...dix)* ou dans *je mange quelques pommes* --> *j'en mange quelques-unes*.

Devant ces constatations il semble possible de déduire que les formes *un/une* sont, quant à leur comportement syntaxique, plus proches de celles des déterminants numéraux ou indéfinis que de celles de l'article.

Tout cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas ou qu'il n'existera pas un article indéfini en français ou en espagnol modernes, surtout à cause de son emploi abusif en langue moderne par influence directe de l'anglais (cf. Bar, 1971).

En tout cas, si cette grammaticalisation n'est pas claire en français de nos jours (cf. supra), nous croyons qu'elle l'est encore moins pour la période de la langue qui nous occupe. A ce moment-là l'emploi des formes *un/une* devrait être plus proche de leur origine latine. Si nous admettons que dans les textes médiévaux le démonstratif et l'article défini alternent encore en maintes occasions, pour le cas de l'indéfini le phénomène est encore plus évident.

Comme nous l'avions déjà signalé, l'emploi de ces formes comme accompagnateurs du nom est restreint. Ils fonctionnent comme des présentateurs et, à différence de l'article, nous trouvons ces formes fonctionnant comme nucléus du SN dans les cas suivants:

1) accompagnées de l'article dans la corrélation *l'un ... l'autre* (lat. unus ... alter):

"Fierent *li un, li altre* se defendent." (Rol. 1398).

"*L'un* met desuz, *l'autre* desure." (Lais, G. 540).

"Et dist *li uns al altre*: "Mal sumes entrepris!" (Voy. Charl. 390).

2) dans la structure *l'un des*:

"Ki si la fier en *l'un des lez*," (Enéas, 247).

"Et lors furent tendu li tref et li paveillon, et bien fufiere chose a regarder: que de Costantinoble, qui tenoit .III. liues de front par devers la terre, ne pot tote l'ost assieger que *l'unes des portes*." (Vilhe. I, 164).

"et mout lor estoit covenables  
*li uns des ars*, qui fu hideus  
et plains de neus et bocereus." (Rose I, 972-74).

"*Uns des vallés* son cheval prent" (Percev. 1420).

"Devant lui vient Hurtevilain  
(...)  
Girout Barbete qui l'acole  
et *un des fiuz* sire Nichole" (Ren. I, 657 et 661-62).

"Or oiez *une des plus grant merveilles* et des greignor aventures que vos onques oisiez."  
(Villeh. I, 70).

3) dans une grande variété de cas où la valeur numérale l'emporte (accompagné de *seul*, en négation avec *fors* etc.):

"Ja pur murir ne vus en faldrat *uns*." (Rol. 1048).

"Je ne troverez *une* qui m'ait en char tuchet," (Voy. harl. 549).

"Les orelles avoit velues,  
et toutes les denz si perdues  
quar ele n'en avoit pas *une*." (Rose I, 355-57).

"totes les virent me mais *une*  
qu'il perdirent por la tormente;" (Enéas, 668-69).

"Eneas forment s'esjoï  
de la novele qu'il oï,  
et de ses nes qu'il ot fors *une*." (Enéas, 671-73).

"Et s'asailliz ou mesamez  
n'en cuidasse estre, j'en cueillisse  
au moins *une* que je tenisse  
en ma main por l'odor sentir." (Rose I, 1628-31).

"Il n'ot *un* sul ki l'esgardast" (Lais, Lv. 583).

"Assez avra chascuns del suen,  
S'en i remandra *uns* entiers." (Percev. 754-55).

Cet éventail d'exemples montre clairement que les formes *un/une*, contrairement à l'article, peuvent fonctionner comme nucléus du SN, accompagnées ou non de l'article.

Associées à l'article, les formes *un/une* ont presque toujours une valeur soit indéfinie soit numérale. Voyons quelques exemples:

"Mes un des pendanz n'a il mie;  
vengié en ai bien sa paroche:  
ne sonera mes c' *une cloche*." (Ren. I, 926-28).

Dans ce cas la valeur numérale est évidente, de même que lorsque le substantif est accompagné de l'adjectif *seul*:

"Ne trova *un sul* chevalier" (Lais, M. 11).

"Que *une sule* nuit avreit cent feiz ma fille." (Voy. Charl. 694).

"et ce fu granz diels et granz domages, uns des greignors qui avenist en l'ost d'*un sol* homme."  
(Villeh. I, 200).

"N'i ad paien ki *un sul mot* respundet," (Rol. 22).

"De lui ne sai mes que rebrandre,  
vers li n'ose *un sol mot* randre." (Ren. I, 2789-90).

"N'i remandra calices n'encensiers,  
Ors ne argenz qui vaille *un sol denier*,  
Que ne vos face ça hors apareillier." (Cour. Louis, 519-21).

Dans d'autres cas c'est la valeur indéfinie qui l'emporte:

"Tute li freint la bucle de cristal,  
*L'une meitiét* li turnet cuntreval;" (Rol. 1263-64).

"Un Sarrazin i out de Sarraguce,  
De la cité *l'une meitét* est sue." (Rol. 1526-27).

Dans plusieurs exemples sa valeur de classificateur est claire. *Un/une* servent à sélectionner un individu d'une classe donnée en tenant compte toujours qu'il s'agit d'un seul individu:

"Atant i vint *uns paiens*, Valdabrun." (Rol. 617).

"Aprés i vint *un paien*, Climborins;" (Rol. 627).

"*Un duc* i est, si ad num Falsaron;" (Rol. 1213).

"*Uns reis* i est, si ad num Corsablix," (Rol. 1235).

"Et vait ferir *un paien*, Malsarun." (Rol. 1353).

Il nous reste à aborder le cas des formes plurielles *un/uns/unes*. Bien qu'elles soient des pluriels, il faut les interpréter comme des singuliers. Ainsi P. Swiggers nous expose que chez Palsgrave l'emploi de *ung* au pluriel était réservé aux 'pluralia tantum' (Cf. Swiggers, 1985, 382).

G. Guillaume donne une explication précise à propos de ce qu'il désigne par le terme de 'pluriel interne' (cf. Guillaume, 1975, 77).

G. Moignet se réfère aussi à cet emploi et à l'emploi avec des collectifs:

"L'article indéfini a des formes de pluriel. Elles sont réservées à des cas d'emploi très particuliers, ceux où l'article s'associe à des substantifs impliquant un ensemble, une collection. C'est un pluriel interne, c'est-à-dire un être conçu comme divisible en parties. Souvent il s'agit de substantifs désignant des objets allant par paires." (Moignet, 1973, 101).

B. Woledge (1956) et D. Blazer (1980) croient aussi que ces pluriels doivent être considérés comme s'il s'agissait de singuliers:

"Plural indefinite articles are used only with plural noun phrases that are to be considered somehow singular." (Blazer, 1980, 299).

Et les frères Le Bidois font la même constatation:

"*Un* avait un pluriel, *uns* (...) Il servait aussi dans d'autres cas: pour accompagner certains noms dont l'unité résulte de plusieurs choses formant assemblage: *uns degrez*, *uns ciseaux*; ou encore pour des noms ne s'employant pas au singulier: *unes matines*, *unes vespres*." (Le Bidois, 1967, 68).

Togebly (1974) va signaler pour ces formes quatre emplois différents:

- avec des noms qui n'ont pas de singulier.
- avec des noms qui ont une signification spéciale au pluriel.

- avec des collectifs.
- avec des noms d'objets qui vont par paires.

Evidemment les exemples que nous avons recueillis de ces formes répondent bien à la classification de Togeby que nous venons de mentionner. Voyons-en quelques-uns:

"Demain les ferai pendre en sul cel pin al vent,  
A *unes forz estaches*: nen avrunt raidement!" (Voy. Charl. 760-61).

"Quant il l'ot dite, si vienent doi message,  
Qui li aportent *unes noveles aspres*:" (Cour. Louis, 328-29).

"A *unes pasques* fesis procession,  
Que d'une asnesse chevalchas le faon." (Cour. Louis, 988-89).

"li orlés fu merveilles bels  
et fu de *jorges d'uns oisels*  
ki suelent pondre el fonz de mer." (Enéas, 4035-37).

"la penne en fu a eschaquiers,  
d'*unes biches* de .c. colors;" (Enéas, 742-43).

"L'eisnee portout *uns bacins*" (Lais, Lv. 61).

"Sur *une grant table* seeient,  
Od *uns eschés* se dedueient." (Lais, M. 197-98).

"Et li vallés isnellepas  
Vers *unes estables* l'en maine" (Percev. 9142-43).

"*Uns revelins* ot en ses piez," (Percev. 604).

"Et si comencent a assembler en *unes places granz*," (Villeh. II, 244).

"Neporquant, de Plaisance se partirent *unes mult bones genz*, qui s'en alerent par autres chemins en Puille." (Villeh. I, 54).

"Chauciez refu par grant mestrise  
d'*uns sollers* decopez, a laz." (Rose I, 824-25).

"si fet fere au comencement  
entor les rosiers *uns fossez*  
qui costerent argent assez," (Rose I, 3784-86).

"Hors des fossez a *unes lices*  
de bon mur fort et quarniaus bas," (Rose I, 3844-45).

Ces formes coexistent dès le XIII<sup>e</sup> siècle avec la forme *des* dont l'emploi augmente dans la mesure où le -s cesse de se prononcer. C'est ainsi que peu à peu, mais surtout à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, *des* remplace *uns* qui sert uniquement à la désignation des objets allant par paires, tels que *ciseaux* ou *lunettes* ou avec des substantifs qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme *noces*, *matines*, *vespres* etc.

L'emploi de cette forme *des* et l'étude de ses interférences avec le système du défini et du partitif devront être l'objet d'une analyse particulière que les exigences d'espace et de temps ne nous permettent pas d'aborder dans ces pages.



## TEXTES DEPOUILLES

- La Chanson de Roland*, édition critique a cura di C. Segre, Napoli, Riccardo Ricciardi, 1971.
- Le Couronnement de Louis*, éditée par E. Langlois, CFMA, 2ème éd. revue, Paris, Champion, 1968.
- Chretien de Troyes, *Le Roman de Perceval ou Le Conte du Graal*, publié par W. Roach, TLF, 2ème éd. revue et augmentée, Genève-Paris, Droz-Minard, 1959.
- Enéas*, publié par J. Salverda de Grave, Bibliotheca Normannica IV, réimpr. de l'éd. de Halle 1891, Genève, Slatkine Reprints, 1975.
- Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose I*, publié par F. Lecoy, CFMA, Paris, Champion, 1974.
- Les Lais de Marie de France*, publiés par J. Rychner, CFMA, Paris, Champion, 1977.
- Le Roman de Renart (1ère branche)*, éditée par M. Roques, CFMA, Paris, Champion, 1971.
- Rutebeuf, *Le Miracle de Théophile*, édité par G. Frank, CFMA, 2ème éd. revue, Paris, Champion, 1975.
- Villehardouin, *La Conquête de Constantinople I*, texte et traduction édités par E. Faral, Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen-Age, 5ème tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1973.
- Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, publié par P. Aebischer, TLF, Genève-Paris, Droz-Minard, 1965.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alarcos Llorach, E.: *Estudios de gramática funcional*, Madrid, Gredos, 1972.
- Alonso, A.: "Estilística y gramática del artículo en español" in *Estudios lingüísticos. Temas españoles*, Madrid, Gredos, 1951.
- Alvarez Martínez, M<sup>a</sup>. A.: *El artículo como entidad funcional en el español de hoy*, Madrid, Gredos, 1986.
- Bar, F.: "L'usage abusif de l'article indéfini en français d'aujourd'hui", *Le Français Moderne*, 37, 2, avril 1969, pp. 97-112.
- Blazer, E.D.: "Old French Articles and Word Order Change", *Folia Linguistica Historica*, 1/2, 1980, pp. 295-304.
- Bourciez, E.: *Éléments de linguistique romane*, 4ème éd. révisée par l'auteur et par les soins de J. Bourciez, Paris, Klincksieck, 1946.
- Brunot, F.: *Histoire de la langue française des origines à nos jours* (t.I: De l'époque latine à la Renaissance), Paris, A. Colin, 1965.
- Correas, G.: *Arte Kastellana (1927)*, introducción, ed. y notas por M. Taboada Cid, Univ. de Santiago, 1984.
- Dubois, J.: *Grammaire structurale du français: nom et pronom, Langue et langage*, Paris, Larousse, 1965.

- Fernández-Jardón Vindel, J.M.: *Estudio comparativo de los determinantes (posesivos, demostrativos y artículos) en francés y en español*, Madrid, Univ. Complutense, 1983.
- Gougenheim, G.: *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1969.
- Haadsma, R.A. & Nuchelmans, J.: *Précis de latin vulgaire*, Groninge, J.B. Wolters, 1963.
- Lapesa, R.: "Un, una como artículo indefinido en español" in "Dos estudios sobre la actualización del sustantivo en español", *Boletín de la Comisión Permanente de la RRAA*, nº 21, enero-junio 1975, Madrid, 1976, pp. 3-13.
- Lausberg, H.: *Lingüística Romanica*, trad. de Pérez Risco y E.P. Rodríguez, t. I, reimpr., Madrid, Gredos, 1970.
- : *Lingüística Románica*, trad. de Pérez Risco y E.P. Rodríguez, t. II: Morfología, reimpr., Madrid, Gredos, 1973.
- Lázaro Carreter, F.: "El problema del artículo en español: una lanza por Bello", *Homenaje a la memoria de D.A. Rodríguez Moñino*, Madrid, Castalia, 1975, pp. 347-373.
- Le Bidois, G. & R.: *Syntaxe du français moderne*, t. I., 2ème éd. revue et complétée, Paris, A. & J. Picard, 1967.
- Moignet, G.: *Grammaire de l'ancien français. Morphologie. Syntaxe*, 2ème éd. revue et corrigée, Paris, Klincksieck, 1976.
- Palsgrave, J.: *Lesclarcissement de la langue françoise*, Réimpr. de l'éd. de Paris 1530, Genève, Slatkine Reprints, 1972.
- Swiggers, P.: "L'article en français: histoire d'un problème grammatical", *Revue de Linguistique Romane*, 49, 195/196, juillet-décembre 1985, pp. 379-409.
- Togebj, K.: *Précis historique de grammaire française*, Copenhague, Akedemisk Forlag, 1974.
- Tovar, A.: *Gramática histórica latina. Sintaxis*, Madrid, S. Aguirre impr., 1946.
- Vossler, K.: *Langue et culture de la France (Histoire du français littéraire des origines à nos jours)*, préface et traduction de A. Juilland, Paris, Payot, 1953.
- Woledge, B.: "The Plural of the Indefinite Article in Old French", *The Modern Language Review*, 51, 1, 1956, pp. 17-32.